

Charte de responsabilité éthique et sociale

Wallenborn adhère à la présente charte et s'engage à suivre et promouvoir une démarche de Responsabilité Éthique et Sociale de l'Entreprise (RESE). En complément au respect des lois, cet engagement porte sur toutes les activités et tous les domaines qui peuvent apporter une valeur ajoutée à la société dans l'ensemble. Nous nous engageons dans l'intérêt général et agissons en conséquence.

Le secteur du transport et de la logistique en Europe est soumis à des lois qui ne sont pas encore totalement harmonisées de pays à pays. Nous veillons donc à les respecter tant au plan national qu'au plan européen. La transparence, l'honnêteté et l'intégrité sont importants pour Wallenborn.

Afin de répondre aux besoins et attentes des parties prenantes (législateur, collaborateurs, clients, fournisseurs, ...), Wallenborn a incorporé dans ses pratiques de management les quatre dimensions de la RESE ci-dessous :

La dimension économique :

En exerçant ses activités économiques, Wallenborn cherchera à créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. En assurant la pérennité de son activité économique, en fournissant des biens et des services de qualité, en respectant les règles de déontologie et de bonne gouvernance, elle contribue au développement durable de la société.

Wallenborn s'engage à :

- Respecter le droit des affaires et lutter contre toute pratique abusive et toute forme de corruption et de pots-de-vin
 - Nous appliquons une politique de tolérance zéro à la corruption et aux pots-de-vin.
 - La politique anti-corruption de Wallenborn s'applique à tous les employés, représentants de l'entreprise, membres des comités exécutifs et de direction du Groupe et de ses filiales dans le monde.
 - Nous interdisons les « paiements de facilitation », petites sommes versées aux agents publics pour accélérer l'exécution d'une action de routine à laquelle nous avons droit.
 - Nous interdisons toute forme de contribution à des partis politiques ou à des personnalités.
 - Nous veillons à ce que les œuvres de bienfaisance et autres dons ne soient pas des actes de corruption déguisés.
 - Nous interdisons l'offre et l'acceptation de cadeaux ou d'invitations qui pourraient influencer ou sembler influencer une relation d'affaires.
 - Nous procédons à un examen détaillé des risques éventuels de corruption avant de procéder à toute acquisition ou joint-venture.
 - Nous prenons les mesures nécessaires pour nous assurer que les co-entreprises auxquelles nous participons respectent nos principes de prévention de la corruption.
 - Nous informons nos partenaires de notre engagement à lutter contre la corruption et priorisons ceux qui la partagent.
 - Nous demandons à tous les intermédiaires ou agents qui nous représentent, en particulier dans les pays où le risque de corruption est élevé, de respecter nos engagements en matière de prévention de la corruption.
- Proposer une offre de biens et de services apportant une valeur ajoutée forte à la société (soutien de l'économie locale, développement de services de proximité ...)
- Gérer son activité avec pour objectif de créer, de préserver et de développer ses emplois et son capital humain à long terme

- Favoriser la satisfaction de ses clients, rester à l'écoute des attentes de toutes les parties prenantes et des remarques dans un souci d'amélioration continue
- Instaurer et entretenir avec ses fournisseurs des relations mutuellement bénéfiques et équitables.
- Éviter absolument les conflits d'intérêts, la fraude, le blanchiment d'argent et les pratiques anticoncurrentielles.
- Veiller à mener un marketing responsable
- Veiller à assurer la sécurité de l'information
- Veiller à la Qualité, l'Hygiène et la Sécurité dans tous ses locaux et services

La dimension sociale :

Wallenborn veille au respect de l'individu et de son entourage. Il s'assure du bon respect du code du travail et est attentif à ce que ses employés, prestataires, fournisseurs ou sous-traitants soient en conformité avec les standards nationaux et internationaux (droits de l'homme, traite des êtres humains, travail des enfants, mixité, discrimination, harcèlement, etc.).

Wallenborn s'engage à :

- Respecter et contrôler les règles du code de travail en termes d'hygiène, santé, sécurité et condition de travail
- Tous nos employés ont au moins 16 ans
- Aucun travail forcé ou contraignant de quelque type que ce soit n'existe dans le Groupe
- Des conditions de travail et de vie sûres (le cas échéant) sont fournies à nos employés
- La liberté d'association des employés est respectée
- Toutes les formes de discrimination sont évitées en matière d'embauche, de rémunération, d'accès à la formation, de promotion, de licenciement ou de retraite en fonction de la race, de la caste, de l'origine nationale, de la religion, du handicap, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'appartenance à un syndicat, de l'affiliation politique ou de l'âge.
- Favoriser le parcours professionnel de ses collaborateurs tout au long de leur carrière et valoriser leurs compétences
- Lutter contre toutes les formes de discrimination, à l'embauche, à la rémunération et à l'évolution professionnelle de ses collaborateurs
- Promouvoir la sécurité, les conditions de travail et le bien-être au travail
- Sensibiliser les collaborateurs à la préservation de leur capital santé (sport, nutrition, ...)
- Favoriser et faciliter la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée
- Sélectionner ses partenaires, fournisseurs ou sous-traitants également selon des critères sociaux.
- Mener un dialogue social, une bonne communication et une collaboration avec les représentants des employés et les syndicats

La dimension environnementale :

Wallenborn veille à respecter et à protéger l'environnement et s'engage à :

- Minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement en maîtrisant ses émissions de CO₂ et sa consommation de carburant, d'eau, d'énergie et de matières premières, en limitant la production de déchets et en valorisant leur valorisation et leur recyclage
- Veiller à réduire le bruit et toute autre forme de pollution en limitant la production de déchets en favorisant leur recyclage adéquat

- Sélectionner ses partenaires, fournisseurs et sous-traitants sur base de critères incluant les aspects écologiques et les achats durables (bonnes pratiques environnementales et/ou fourniture de biens et services respectueux de l'environnement)
- Encourager et former les collaborateurs à travailler de façon écologique et à se rendre au travail par des modes de transport respectueux de l'environnement (covoiturage, ...)
- Maîtriser les marchandises dangereuses afin de protéger l'homme et l'environnement

La dimension société civile – vie locale :

Wallenborn veillera à jouer un rôle citoyen en soutenant la société civile et en favorisant la cohésion sociale.

Wallenborn s'engage à :

- Réaliser ses activités dans le respect de la culture du pays et des différentes parties prenantes dans les régions dans lesquelles elle est présente
- Contribuer au développement local notamment en s'engageant dans des programmes d'action de solidarité etc ...

Nous comptons également nous assurer que nos propres fournisseurs respectent ces normes.

Fait à Munsbach, le 15/12/2023

La Direction